

Protéger les ICNA ou protéger le trafic

Depuis le début de l'été, le sous-effectif opérationnel en salle est flagrant : quand toutes les **équipes sont à 10** il n'est plus possible d'armer les 12 positions en salle et les **agents hors salle en congé** ne viennent plus renforcer. Il ne se passe donc plus une semaine sans que des trous n'apparaissent sur notre grille d'armement à J-5. C'est alors la **course aux renforts** qui est lancée par l'encadrement local pour trouver des volontaires jusqu'au jour J, tentant **d'éviter ainsi la pose de régulations**. Vous vous demandez pourquoi ? L'encadrement ne veut **pas pénaliser le trafic, ni afficher aux yeux de tous le sous-effectif** chronique, résultat du manque de pilotage des effectifs opérationnels de CDG depuis 2010. Honte ou incurie crasse du sort des contrôleurs en salle ?

C'est dans ce contexte que, malheureusement, les ICNA de CDG se trouvent exposés à de nombreuses situations ubuesques « pour ne pas pénaliser les passagers » :

- Des contrôleurs ont pu faire jusqu'à **4H de programmation d'affilée**, alors que même la "dérogation" de 3h est introuvable (en fait elle ne doit pas exister, depuis le temps que le service la cherche)
- Les renforts hors salle de dernière minute sont obligés de **mettre leur travail en sub de côté**, alors que les projets s'accumulent
- Des agents qui **ne peuvent plus prendre leur pause légale**, parce qu'on espérait que ça ne dégrouperait pas
- Des agents ayant **fini leur vacation en tour** à qui on demande de **venir en salle** d'approche
- Des agents **arrivés avant le début de leur vacation** à qui on demande de **faire ½ heure en catastrophe**, parce que "là, ça va pas passer" (sic)

Que se passera-t-il demain en cas d'événement de sécurité ? Qui sera responsable ? Qui sera coupable de travailler hors cadre réglementaire ? Ne regretterons-nous pas d'avoir fait passer en priorité les enjeux économiques des compagnies avant la sécurité des passagers et des contrôleurs ?

Nous exigeons donc de l'encadrement local qu'il pense en priorité à protéger les ICNA sous le casque en posant les mesures de régulation dès que nécessaire, qu'il arrête de nous faire prendre des risques inconsidérés et de nous placer dans l'illégalité.

Ce n'est pas à nous d'assumer les errements de l'encadrement.